## **GROUPE CRIT**

Société anonyme au capital de 4 050 000 euros 6 rue Toulouse Lautrec 75017 PARIS 622.045.383 RCS Paris

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 JUIN 2025 RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale Mixte annuelle de Groupe CRIT s'est tenue le vendredi 6 juin 2025 à 10 heures 30.

- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 59
- Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO hors résolution n°3 et AGE): 7 336 947
- Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO hors résolution n°3 et AGE): 7 338 006
- Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO, résolution n°3 uniquement): 9 132 073
- Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO, résolution n°3 uniquement) : 10 928 258
- Nombre d'actions composant le capital et disposant du droit de vote : 10 536 899

## Toutes les résolutions ont été adoptées.

Résolution	Total de voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital	Pour		Contre		Abstentions				
			représenté	Voix	%	Voix	%	Voix				
	RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE											
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement											
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-	-				
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024											
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-					
3	Affectation du résultat et fixation du dividende											
	10 928 258	9 132 073	86,67%	10 928 258	100%	-	-	-				
4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle											
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-	-				
5	Nomination de Monsieur Joachim JAOUI en qualité d'administrateur											
	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 652 209	90,65%	685 797	9,35%	-				

Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce										
6	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 699 439	91,30%	638 567	8,70%	-		
7	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Mme Nathalie JAOUI, Présidente Directrice Générale									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 632 329	90,38%	705 677	9,62%	-		
8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Mme Karine GUEDJ, Directrice Générale Déléguée									
	7 295 032	7 336 947	69,63%	6 910 405	94,73%	384 627	5,27%	42 974		
9	Approbation de la politique de rémunération de la Présidente Directrice Générale conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 655 057	90,69%	682 949	9,31%	-		
10	Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale Déléguée conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 677 370	91,00%	660 636	9,00%	-		
11	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-	-		
12	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 018 222	95,64%	319 784	4,36%	-		
	RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE									
13	Réduction du délai de détention permettant l'attribution d'un droit de vote double aux actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative – Modification corrélative de l'article 34 des statuts									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	6 149 237	83,80%	1 188 769	16,20%	-		
14	Modification de l'article 16 III des statuts concernant les modalités de consultation écrite des administrateurs									
	7 338 006	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-	-		
15	Pouvoirs pour le	7 336 947	69,63%	7 338 006	100%	-	-	-		
		t								